

# La contrebande en Côte d'Ivoire

Le cas du district d'Abidjan

La contrebande, phénomène ancien, revêt aujourd'hui des formes multiples. Dans le district d'Abidjan, elle est de deux types : la contrebande transfrontalière, pratiquée par les populations de localités riveraines des différents corridors routiers et des entrées routières, et la contrebande structurée, pratiquée par des commerçants de l'informel disposant d'une bonne assise financière et matérielle. Dans le premier cas, la contrebande transfrontalière trouve sa justification dans l'hétérogénéité de l'environnement économique, fiscal et monétaire, dans lequel se meut la Côte d'Ivoire en général et Abidjan en particulier. La Côte d'Ivoire partage ses frontières avec la Guinée et le Liberia à l'ouest, le Mali et le Burkina Faso au nord et le Ghana à l'est. Ceci explique un différentiel de prix énorme entre les marchandises produites par la Côte d'Ivoire et celles frauduleusement importées. Quant à la contrebande structurée, elle est le fait de trafiquants professionnels et organisés disposant de moyens financiers et matériels très importants. Habités des rouages de l'administration, ils usent des imperfections du système de contrôle douanier pour faire entrer irrégulièrement des marchandises sur le territoire.



**Ladji Bamba** est maître-assistant à l'université Félix Houphouët-Boigny, depuis le 4 janvier 2013. Il est auteur de quatre publications scientifiques sur la contrebande qui a lieu sur le territoire ivoirien et dans le district d'Abidjan. Après avoir soutenu sa thèse, « La contrebande aux entrées routières du territoire douanier de la Côte d'Ivoire (cas du district d'Abidjan), en 2012, il a été recruté à l'UFR de criminologie où il exerce actuellement.

Etudes africaines

ISBN : 978-2-343-07321-7

29 €



L'Harmattan

La contrebande en Côte d'Ivoire

Ladji Bamba

Etudes  
africaines

Ladji Bamba

# La contrebande en Côte d'Ivoire

Le cas du district d'Abidjan